

LES ADDICTIONS CHEZ LES ADOLESCENTS

Collège
EMC
4ème

Thème I : Sensibilité



L'ADDICTION ?

QUESTIONNEMENTS SUR LE FILM D'ANIMATION « NUGGETS »

- Que raconte ce film d'animation ?

J'ANALYSE LE FILM :

- Groupe 01 : Que pensez-vous des couleurs utilisées ?
Comment évoluent-elles ?
- Groupe 02 : Que pensez-vous de la musique utilisée ?
Comment évolue-t-elle ?
- Groupe 03 : Que pensez-vous de l'aspect du personnage ?
Comment évolue-t-il ?

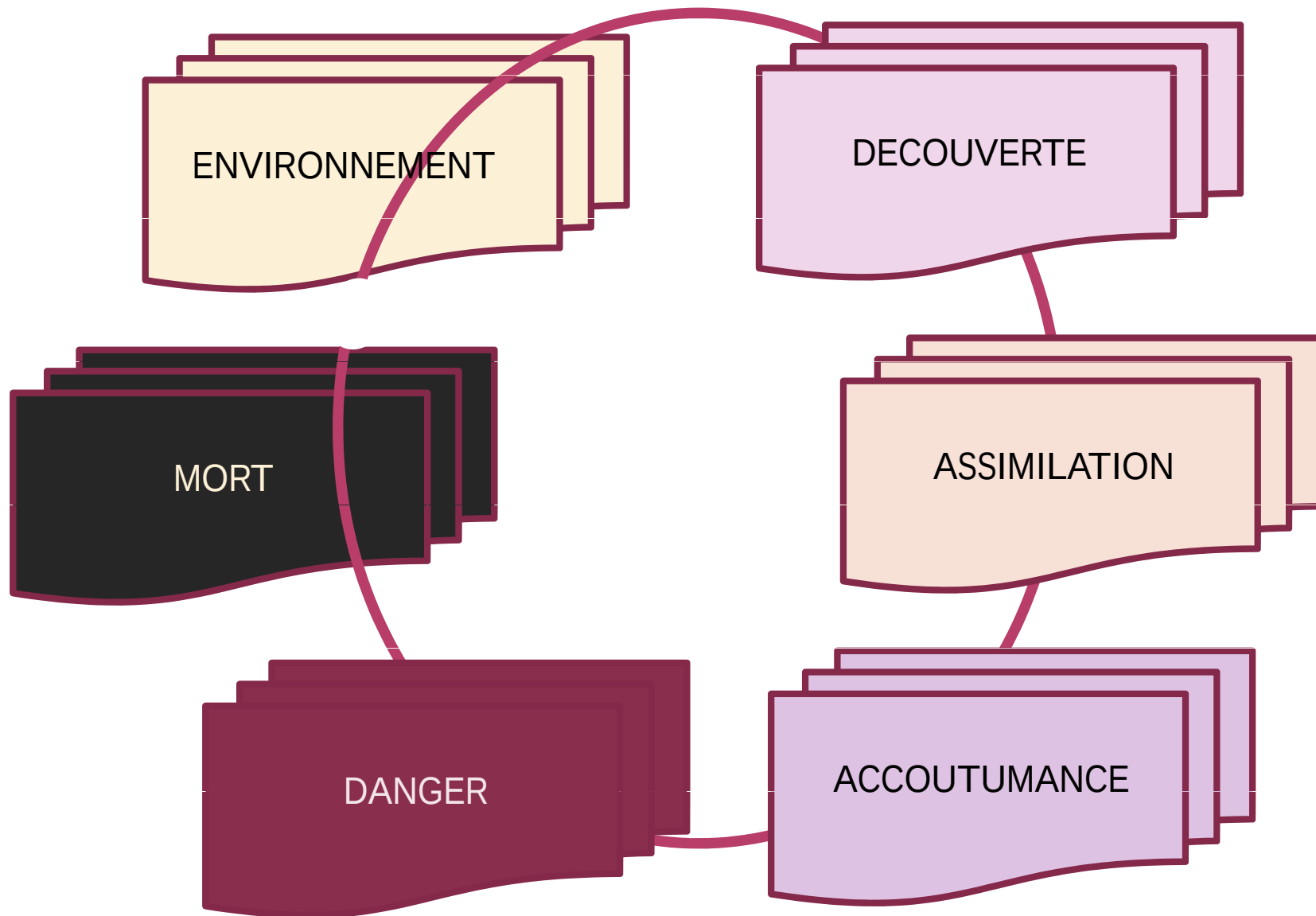
J'INTERPRETE LE FILM :

- Groupe 01 : Que nous racontent les changements de couleurs ?
- Groupe 02 : Que nous raconte la musique et son rythme ?
- Groupe 03 : Que nous raconte la transformation du corps du personnage ?

« NUGGETS » Film d'animation de Andreas Hykade

Film disponible sur aulame.com (classe 4^{ème} EMC Addictions)

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ADDICTION

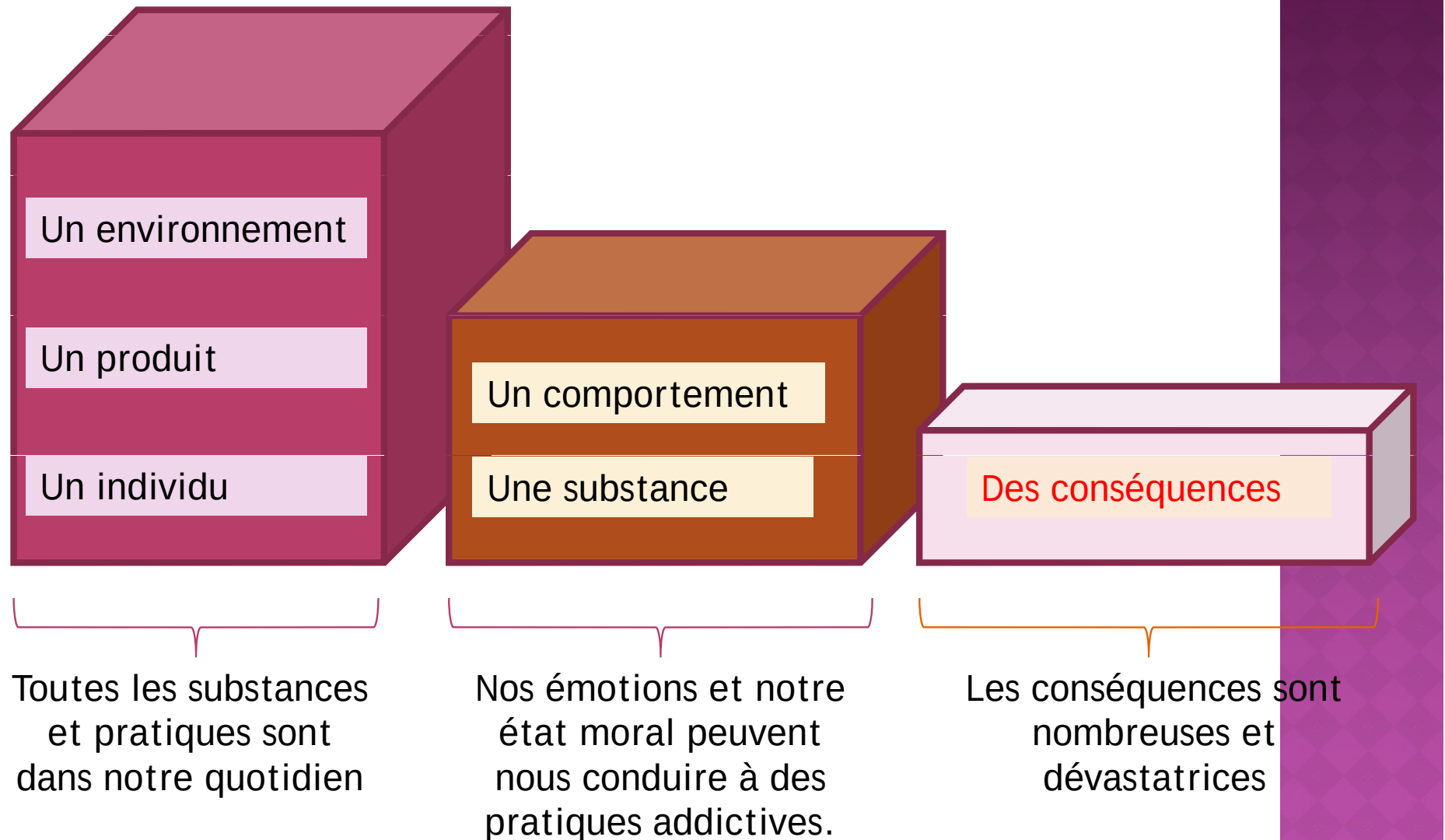


QU'EST CE QU'UNE ADDICTION ?

- ◉ Une addiction désigne une relation de dépendance que l'on entretient avec un produit (alcool, drogue,...) ou une pratique (jeux, internet, achats...).
- ◉ L'addiction est évolutive dans le temps et entraîne de nombreuses conséquences négatives.
- ◉ Personne n'est plus fort que le produit (alcool, drogue,...) ou plus fort qu'une pratique (jeux, internet, achats...).

L'ADDICTION...

QU'EST CE QUE C'EST ?





ADOLESCENTS ET ADDICTIONS

LES ADOLESCENTS ET LES ADDICTIONS

1 Les adolescents-tes et leurs addictions

Usage problématique ou dépendance

 **7 %** des garçons

 **3 %** des filles

Jeux vidéo



 **5 %** des jeunes de 17 ans jouent entre 5 et 10 heures par jour

 **26 %** des jeunes de 17 ans ont des problèmes à l'école ou au travail à cause des jeux vidéo.



Tabac

 **33 %** des garçons fument quotidiennement

 **30 %** des filles fument quotidiennement



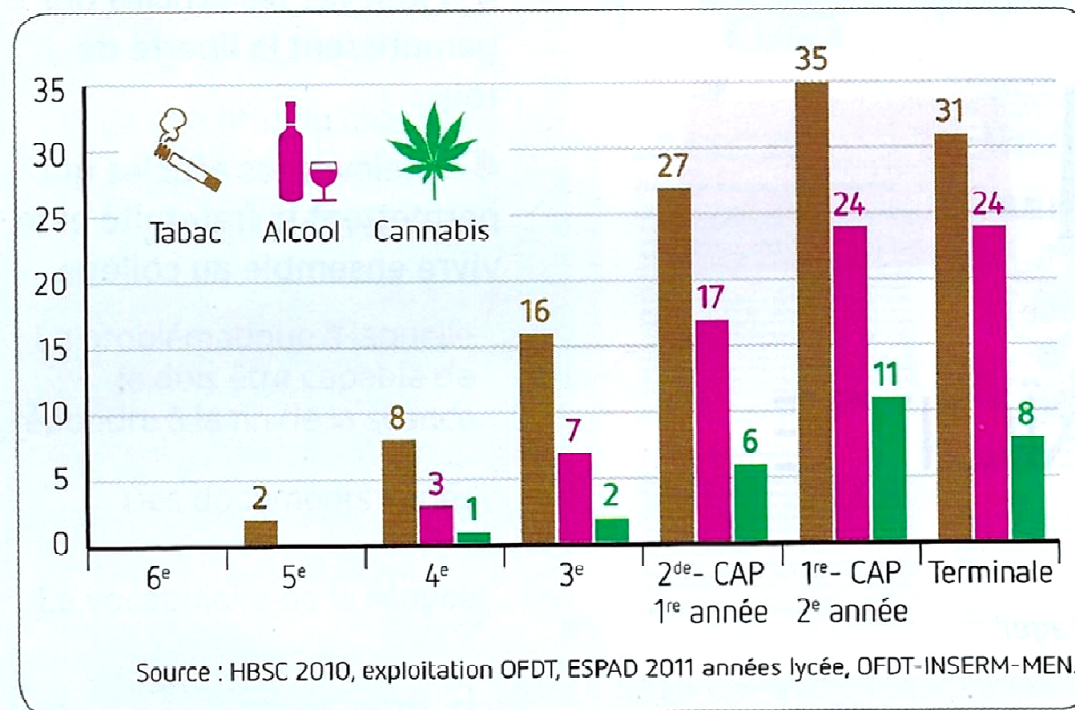
Cannabis

 **44 %** des garçons ont déjà fumé une fois

 **39 %** des filles ont déjà fumé une fois

Source : Inserm et AFP, 2011.

LES ADOLESCENTS ET LES ADDICTIONS



1 Tout débute au collège et se banalise ensuite

Usages réguliers des principaux produits actifs parmi les collégiens en 2010 et les lycéens en 2011 selon le niveau scolaire, en métropole (%).

LES ADOLESCENTS ET LES ADDICTIONS

Les addictions chez les adolescents français face à ceux de l'Europe

- En France, les usages de tabac, d'alcool et de cannabis parmi les adolescents âgés de 11, 13 et 15 ans sont, depuis 10 ans, orientés à la baisse.
- Parmi ces trois substances, l'alcool reste le produit psychoactif le plus souvent expérimenté entre 11 et 15 ans.
- À 11 ans et 13 ans, les expérimentations sont plus fréquentes parmi les garçons, mais ce n'est plus le cas à 15 ans où une différence filles/garçons ne subsiste que pour l'expérimentation de cannabis.
- En 2018, les niveaux d'usage d'alcool, de tabac et de cannabis des jeunes Français sont au-dessus des moyennes européennes.
- Comparés aux autres pays, les Français de 11 ans sont premiers du classement HBSC pour leur niveau d'expérimentation de boissons alcoolisées (39,3 % des garçons et 25,2 % des filles).
- Cependant, les niveaux d'ivresses parmi les jeunes Français de 15 ans sont parmi les plus bas observés dans les pays de l'enquête HBSC (15,3 % des garçons et 10,7 % des filles).
- Enfin, pour l'expérimentation de cannabis, si les Français de 15 ans sont désormais devancés par d'autres pays, ils restent parmi les plus consommateurs avec 18,7 % d'expérimentateurs parmi les garçons et 14,3 % chez les filles.



ADDICTION ET LIBERTÉ

ADDICTION... ET LIBERTÉ ?

2 L'addiction et la liberté

Une journaliste interroge Didier Acier, professeur de psychologie clinique à l'université de Nantes.

« – Qu'entend-on par addiction au numérique ?

Lorsque la personne devient esclave d'une activité numérique, d'un jeu vidéo... lorsqu'on ne peut plus s'arrêter d'utiliser son smartphone, sa console, son ordinateur. L'addiction au numérique se mesure à la perte de liberté.

– Qui en sont les principales victimes ?

Les 15-30 ans sont plus nombreux à souffrir de cyberdépendance¹. Notons aussi que ce phénomène, qui était il y a quelques années

l'apanage des jeunes garçons jouant trop aux jeux vidéo, se féminise.

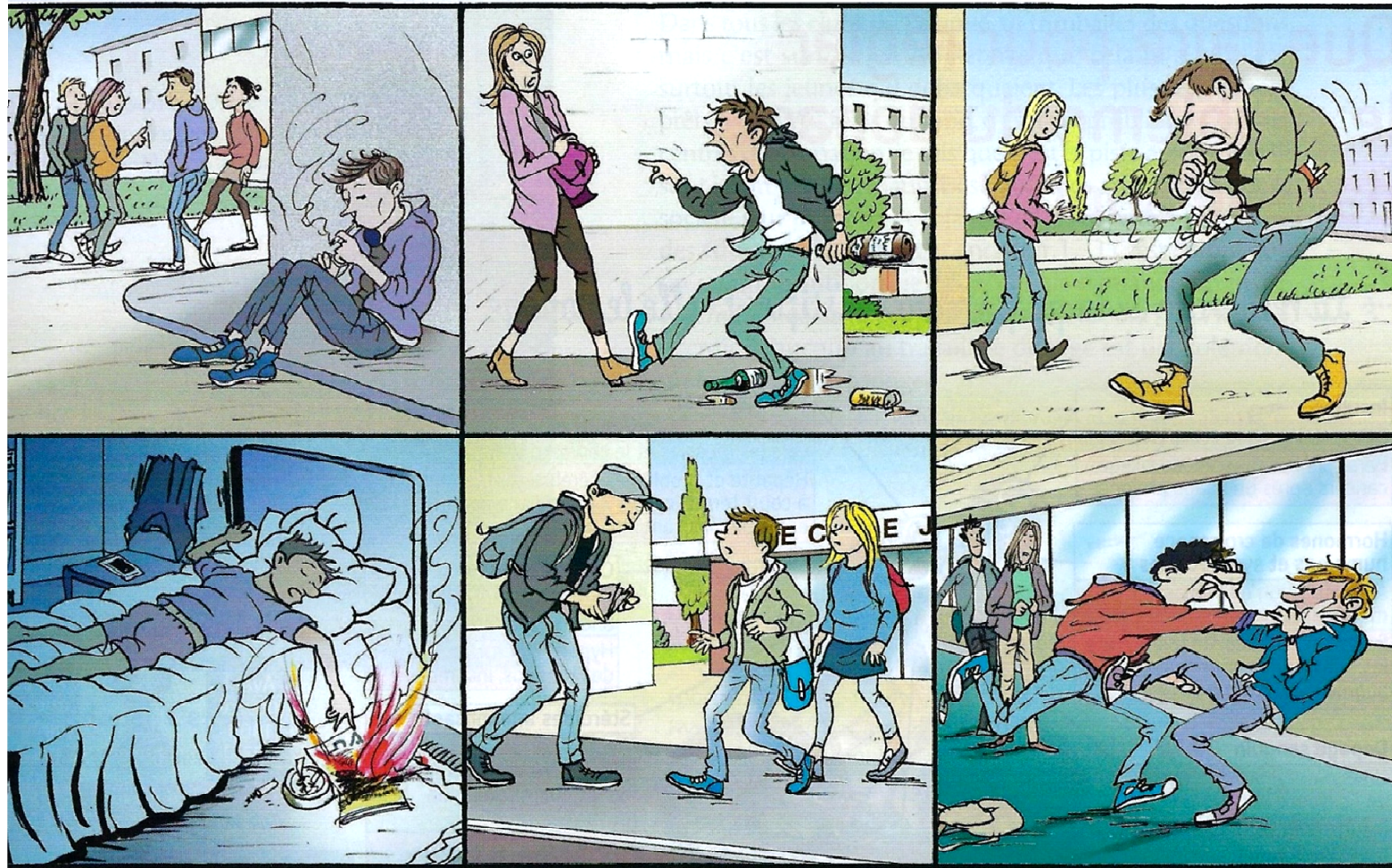
– Quelles sont les conséquences de cette addiction au numérique ?

Chez l'adolescent, elle entraîne un manque de sommeil, un repli sur soi, une difficulté à se concentrer, ce qui a des conséquences sur ses résultats scolaires. »

Interview de Delphine Bancaud
parue dans *20 minutes*, 22 décembre 2014.

1. La cyberdépendance est la dépendance à internet.

ADDICTION... ET LIBERTÉ ?





CE QUE DIT
LA LOI...

Ce que dit la loi

LA PRÉVENTION



CE QUE DIT LA LOI...

3 La prévention des addictions

« La prévention demeure la réponse incontournable face au développement des conduites addictives. Et son premier niveau est l'application de la loi. L'interdiction de la vente d'alcool et de tabac aux mineurs est insuffisamment appliquée. Au-delà du constat, c'est à chacun de s'impliquer pour y remédier [...]. Prévenir c'est aussi repérer le plus en amont possible les consommations des jeunes pour intervenir précocement. Les professionnels en contact avec les jeunes doivent

être en capacité de repérer très tôt les conduites addictives des jeunes afin de les orienter vers des structures adaptées que sont les consultations de jeunes consommateurs. Elles sont anonymes et gratuites. [...] À l'école, une information sera donnée aux parents sur les actions prévues. »

Interview de Danièle Jourdain-Menninger, présidente de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et contre les conduites addictives, dans *TDC* n° 1082, *Les Addictions*, octobre 2014.

CE QUE DIT LA LOI...

4 Affiche pour la prévention des addictions

Cette affiche a été réalisée par Adam Lespinat et Pierre Maillault, dans le cadre d'un concours organisé par la PxL-Lan et l'IUT d'Arles, en 2014. Une *lan-party* est un tournoi de jeux vidéo en réseau.

**IL est TEMPS
de
REPRENDRE
ta VIE en
MAIN!**



CE QUE DIT LA LOI...

A. Le rappel de la loi



1 L'usage illicite de stupéfiants est un délit

Le slogan de cette affiche est extrait du Code de la santé publique.

0,2 g D'ALCOOL
PAR LITRE DE SANG C'EST :

ZÉRO

VERRE D'ALCOOL

-----RIEN-----
NIET, NIENTE, NADA, NICHTS,
FOYE, KEUD, PEANUTS,
QUE DALLE, QUE TCHI,
WALOU...

DÉSORMAIS, LE TAUX D'ALCOOL AUTORISÉ EST 0,2 GRAMME PAR LITRE DE SANG
POUR TOUS LES PERMIS PROBATOIRES. Au-delà de cette limite, ils risquent un
retrait de 6 points, une amende forfaitaire de 135 € et une immobilisation de leur véhicule.
Un seul verre suffit à dépasser ce seuil. 0,2 g/l, c'est zéro verre d'alcool.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

DÉSORMAIS, LE TAUX D'ALCOOL AUTORISÉ EST 0,2 GRAMME PAR LITRE DE SANG POUR TOUS LES PERMIS PROBATOIRES. Au-delà de cette limite, ils risquent un retrait de 6 points, une amende forfaitaire de 135 € et une immobilisation de leur véhicule. Un seul verre suffit à dépasser ce seuil. **0,2 g/l, c'est zéro verre d'alcool.**

2 Protéger des conséquences indirectes de l'addiction

Ce que dit la loi

LA LOI SUR LES ADDICTIONS



CE QUE DIT LA LOI...

3 De la consommation à la revente : un cycle infernal

Mario n'a que 16 ans lorsqu'il fume un premier joint, puis il tombe progressivement dans le trafic de drogue. Mercredi, il comparaissait devant le tribunal. Déjà en 2013, un jeune homme avait déposé plainte pour violences et menaces lors d'une transaction. Mario avait été remis en liberté pour « poursuite d'enquête » avec interdiction formelle de consommer et vendre des produits stupéfiants. [...] En 2015, les gendarmes retrouvent de la drogue chez lui. « Heureusement que j'ai été arrêté », confiera d'ailleurs le prévenu qui assure avoir pris la voie de la rédemption depuis son interpellation au mois de février. Sa peine : 10 mois de prison avec sursis, assortie d'une mise à l'épreuve de deux ans et l'injonction thérapeutique afin de traiter sa dépendance au cannabis.

D'après C. Wyremblewski, « Trafic de drogues à Bergues :
"Heureusement que j'ai été arrêté" », www.lavoixdunord.fr, 2015.

CE QUE DIT LA LOI...

5

Ce que dit la loi

• Articles L 3511-2-1 et R. 3512-3

« Il est interdit de vendre, dans les débits de tabac et tous commerces et lieux publics, aux mineurs de moins de dix-huit ans des produits du tabac ou leurs ingrédients, y compris notamment le papier et le filtre.

La personne chargée de vendre des produits du tabac peut exiger que l'intéressé établisse la preuve de sa majorité, notamment par la production d'une pièce d'identité. »

Code de la santé publique.

• Articles L. 3342-1 et L. 3342-3

« Il est interdit de vendre de l'alcool à des mineurs de moins de 18 ans. La personne qui délivre la boisson peut exiger du client une preuve de sa majorité, notamment par la production d'une pièce d'identité.

Il est interdit d'offrir de l'alcool à titre gratuit à des mineurs dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics.

Il est interdit de recevoir dans les débits de boissons alcooliques des mineurs de moins de 16 ans qui ne sont pas accompagnés de l'un de leurs parents ou d'un majeur responsable. »

Code de la santé publique.

CE QUE DIT LA LOI...

PLAN NATIONAL DE MOBILISATION CONTRE LES ADDICTIONS

Le plan 2018-2022 s'articule autour de 6 grands défis :

- Protéger dès le plus jeune âge
- Mieux répondre aux conséquences des addictions pour les citoyens et la société
- Améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic
- Renforcer les connaissances et favoriser leur diffusion
- Renforcer la coopération internationale
- Créer les conditions de l'efficacité de l'action publique sur l'ensemble du territoire

COURS I : LES ADDICTIONS ET LES ADOLESCENTS

Ce que je retiens :

❑ Le principe de l'addiction

- Produits addictifs et pratiques addictives : Présence dans notre quotidien.
- Le **processus d'addiction en 5 phases** : la découverte, l'assimilation, l'accoutumance, le danger, la mort.
- **Définition** : une addiction désigne une relation de dépendance que l'on entretient avec un produit (alcool, drogue...) ou une pratique (jeux, internet, achats...)

❑ Les adolescents et les addictions

- Les pratiques addictives commencent au collège. A l'adolescence, 3% des filles et 7% des garçons ont un usage problématique ou une dépendance.
- Addictions adolescentes les plus courantes : tabac, alcool, jeux vidéo, cannabis.

❑ Addictions et libertés

- Perte de liberté lorsqu'une personne devient esclave du produit ou de la pratique : la personne devient dépendante du produit.
- Les effets de la dépendance : l'isolement et le repli sur soi, l'agressivité gratuite, l'irresponsabilité, le trafic, la violence, la baisse immunitaire.

❑ Addictions, prévention et application de la loi

- La **prévention** : repérer les conduites à risques et les consommations des jeunes, orienter les jeunes vers des structures adaptées, créer des affiches pour sensibiliser aux pratiques et aux produits addictifs, avertir des risques sur la santé et du risque pénal encouru.
- La **loi** :
 - ❖ interdiction de vendre de l'alcool et du tabac aux mineurs,
 - ❖ Consommation de drogues dures, la peine encourue : 1 an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende ;
 - ❖ Pour les jeunes conducteurs, zéro verre d'alcool (0,2g/l dans le sang) – si le seuil est dépassé : immobilisation du véhicule, amende de 135 euros, retrait de 6 points sur le permis.
 - ❖ Injonction thérapeutique : suite à un procès, la peine peut être celle de se soigner obligatoirement.
 - ❖ **Plan national de mobilisation contre les addictions** : protéger les plus jeunes, améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic, favoriser la diffusion des connaissances liées aux addictions etc.